

Mardi 3 décembre 2019

Autoroute A7 à Marseille : mise en service d'une voie réservée aux bus entre Saint-Charles et Plombières

La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée met en service une nouvelle voie réservée aux bus sur l'A7 vers Aix entre l'échangeur de Saint-Charles et celui de Plombières le jeudi 5 décembre matin (sous réserve de conditions météo favorables, s'agissant de travaux de marquage peinture).

■ Une nouvelle voie de bus sur l'autoroute A7

La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée a aménagé une voie continue de 1,1 kilomètre sur l'ancien espace de la bande d'arrêt d'urgence de l'A7, entre les échangeurs de Saint-Charles et de Plombières. Cette voie est réservée de façon permanente à la circulation des lignes de bus régulières, à une vitesse limitée à 70 km/h.

Elle permet d'améliorer les temps de parcours des bus et leur régularité sur un secteur où l'on observe des remontées de file de plus en plus fréquentes, notamment lors de la survenance d'accidents.

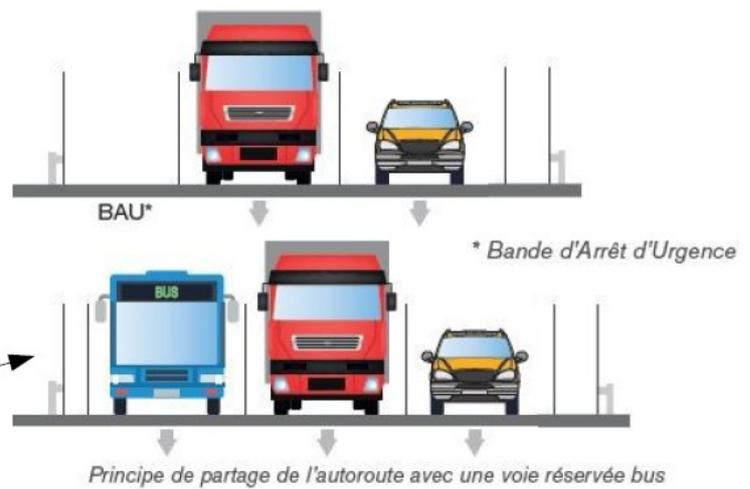
Les travaux menés au mois de novembre ont consisté à déplacer une rangée de 500 m de séparateurs de béton situés en rive droite de l'autoroute, puis à installer les panneaux de signalisation et le marquage au sol. Ce marquage temporaire de couleur jaune sera remplacé par le marquage blanc définitif au printemps 2020 lors des prochains travaux de rénovation de la chaussée.

Cet aménagement sera complété par la création fin 2020 d'une voie réservée entre les échangeurs de Plombières et d'Arnavaux dans les deux sens de circulation.

■ Un programme ambitieux de développement des voies réservées sur le territoire métropolitain

Cette nouvelle voie de bus mise en service sur l'autoroute A7 s'inscrit dans un programme plus global de réalisation d'aménagements destinés à la priorisation des bus sur les principaux corridors métropolitains (Aix-Marseille, Vitrolles-Marseille et Aubagne-Marseille), inscrit au Contrat de Plan État-Région pour un montant de 30 millions d'euros.

Entre 2013 et 2019, plus de 10 kilomètres de voies réservées aux bus sur bande d'arrêt d'urgence (BAU) ont ainsi été aménagés sur l'axe Aix-Marseille, principalement sur l'A51 au niveau de Plan-de-Campagne et sur l'A7 à l'arrivée à Saint-Charles.



CONTACT PRESSE :

DIR Méditerranée : 16 rue Antoine Zattara - 13003 Marseille

Mouchaouche Amina - 04 86 94 68 83 – amina.mouchaouche@developpement-durable.gouv.fr

www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr

Préfecture : service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

www.bouches-du-rhone.gouv.fr www.paca.gouv.fr